



PLANIFICATION D'UNE FÊTE SCOLAIRE :

Guide pour le coordinateur de l'école

Il existe de nombreuses façons pour votre école de participer au programme des Fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick. Idéalement, votre fête scolaire sera une célébration qui inclura toute l'école et qui reconnaîtra les réalisations de tous les élèves. Bien que la foire provinciale ne soit ouverte qu'aux élèves de la 5e à la 9e année, les élèves de tous âges sont encouragés à créer des projets et à participer à votre fête scolaire. Vous pouvez planifier votre fête à tout moment avant la fin du mois d'avril.

Veillez noter : ces lignes directrices sont fournies uniquement à titre indicatif.

S'il s'agit de votre première fête scolaire, vous pouvez certainement commencer avec un plan moins élaboré en vous inspirant des conseils donnés dans ce document.

En raison des restrictions uniques de l'année scolaire 2020-2021, votre fête scolaire devra modifier certains aspects pour répondre aux exigences de distanciation sociale et se conformer au plan opérationnel sur la COVID-19 de votre école.

Vous souhaitez peut-être envisager d'exposer les projets dans une salle de classe ou une salle polyvalente pour qu'ils soient vus par les autres élèves et le personnel. Vous pourriez, et vous devriez penser à demander aux élèves participants de visiter d'autres classes pour faire de courtes présentations orales sur leurs sujets. N'oubliez pas que l'objectif est de partager des informations et de créer une célébration en incluant le plus d'élèves possible.

PREMIÈRE ÉTAPE : PRÉ-PLANIFICATION

En tant que coordinateur de la fête scolaire, vous devez :

- vous assurer que votre école est officiellement enregistrée en remplissant un formulaire de participation disponible sur le site Internet des Fêtes du patrimoine (lien disponible à la fin de ce document).
- faire la promotion de votre Fête du patrimoine auprès d'autres enseignants et inviter toutes les classes à participer.
- sélectionner une date (ou des dates) pour votre fête scolaire. Vérifiez le calendrier de l'école pour d'éventuels conflits. Assurez-vous de disposer de suffisamment de temps pour participer à une Fête régionale du patrimoine, qui se déroule en avril ou mai.
- communiquer des renseignements à tous les enseignants participants.
- vous familiariser avec les lignes directrices et les critères des projets étudiants, ainsi qu'avec les critères des prix des Fêtes régionales du patrimoine.
- encourager les enseignants à contacter les musées ou les groupes communautaires comme ressources pour la recherche des élèves.
- recruter si nécessaire un comité d'autres membres du personnel et attribuer à chaque personne une fonction spécifique.

DEUXIÈME ÉTAPE : PLANIFICATION SPÉCIFIQUE

Assurez-vous de :

- fixer la ou les dates et heures officielles de votre fête scolaire en tenant compte des autres activités à l'échelle de l'école et du district comme les sorties scolaires, le sport après l'école, etc. Vous pouvez planifier votre fête à tout moment avant la fin du mois d'avril.
- réserver la ou les zones de l'école que vous utiliserez (gymnase, bibliothèque, hall d'entrée, etc.). Vérifiez auprès de votre administration pour vous assurer que votre plan respecte le plan opérationnel de l'école.

- envisager d'autres arrangements pour l'observation et l'évaluation afin de respecter la distanciation des lignes directrices. Par exemple, les étudiants peuvent présenter leurs projets aux juges par l'intermédiaire d'outils tels que Microsoft Teams ou Zoom, ou les juges peuvent être des enseignants de votre école.
- prévoir du temps dans votre calendrier pour la mise en place et le démontage des projets.
- lire les critères de jugement joints à ce document.
- prévoir d'inclure tous les élèves de l'école, même ceux qui ne créent pas de projets.
- vérifier que les enseignants impliqués connaissent les lignes directrices des projets et les critères d'attribution des prix.

TROISIÈME ÉTAPE : PRÉPARER VOTRE FÊTE SCOLAIRE

Le coordonnateur de la fête scolaire est la personne au centre de tout, qui travaillera avec tous les enseignants et les comités. Vous devez savoir exactement ce qui se passe et être en mesure de répondre aux questions de l'administration, du personnel et des parents. Vous devez distribuer les informations pour tous les enseignants impliqués dans le programme des fêtes. Vous serez également responsable de la réception et de la distribution des informations du coordonnateur provincial de la Fête du patrimoine, ainsi que du coordonnateur régional de la Fête du patrimoine, et vous devez vous assurer que tous les formulaires sont soumis avant les dates limites indiquées.

Activités pour les élèves / conférenciers

Vous pouvez planifier un programme d'activités liées au patrimoine pour les élèves, qui complètera la fête et maintiendra leur intérêt pour l'Histoire une fois l'événement terminé. Vous pouvez penser à une ouverture officielle de votre fête scolaire, et vous pouvez également envisager des ateliers éducatifs, des performances culturelles, des conférenciers invités, etc.

Vous pouvez également convier des invités spéciaux, comme des enseignants d'autres écoles, des administrateurs, des membres de commissions scolaires, des politiciens

locaux, etc. Vous devriez également inviter votre coordinateur régional de la Fête du patrimoine à visiter votre Fête scolaire. Si vous avez une ouverture officielle, vous souhaiterez peut-être demander à certains de ces dignitaires de parler aux élèves. Tenez toujours compte des consignes du plan opérationnel de votre école avec la COVID-19. S'il est impossible que ces gens se déplacent, ils pourront possiblement se connecter à votre école via un format en ligne, ou pré-enregistrer un message vidéo.

Évaluations et récompenses

Vous superviserez l'évaluation des projets et la reconnaissance des réalisations des élèves. La première tâche devrait être de décider d'un type de système d'évaluation.

- Si vous utilisez des juges, créez une liste de volontaires possibles. En règle générale, chaque juge peut examiner entre 4 et 6 projets. (Invitez plus de volontaires que ce dont vous avez besoin !) Tenez compte de la distanciation sociale et le port du masque obligatoire.
- Envoyez un dossier de confirmation avec des informations de base telles que l'heure, le lieu, un exemple de formulaire d'évaluation, des questions éventuelles, etc. Vous pouvez planifier une séance d'orientation.
- Si nécessaire, préparez un dossier d'évaluation avec une étiquette d'identification, une liste des projets et des élèves, une carte des emplacements des projets, des formulaires d'évaluation et des feuilles de commentaires pour chaque juge.
- Après votre fête scolaire, compilez les résultats des évaluations et, le cas échéant, sélectionnez les élèves qui représenteront votre école à la Fête régionale du patrimoine. Une fois que vous avez confirmé le nombre de participants, communiquez cette information à votre coordinateur régional. (voir l'étape 5 ci-dessous).
- Préparez des certificats ou d'autres prix pour célébrer les réalisations de tous les élèves.
- Envoyez des notes de remerciement à tous les juges qui ont participé.

Publicité

Vous pouvez envoyer des informations sur votre fête scolaire aux médias locaux avant et après l'événement. (N'oubliez pas votre propre bulletin d'informations, ainsi que le site Web de votre école !)

- Tout d'abord, consultez l'administrateur de votre école avant d'annoncer la fête.
- Faites parvenir une annonce aux parents de chaque élève une semaine à l'avance.
- Prenez des dispositions pour faire photographier les étudiants, les projets et les activités de votre fête. N'oubliez pas de vérifier les formulaires d'autorisation de diffusion de photos au niveau de l'école.
- Si votre école participe à une Foire régionale du patrimoine, faites parvenir un formulaire d'autorisation à destination des parents des élèves, en demandant leur autorisation pour la publication des photos, des vidéos et des noms des élèves sur Internet.
- Après votre événement, envoyez un autre communiqué de presse pour le suivi. Écrivez sur les activités des élèves, les conférenciers invités, les histoires partagées et les projets les plus créatifs.

Logistique

N'oubliez pas les détails physiques de la fête scolaire.

- Assurez-vous que les besoins des élèves en tables, chaises et équipements spéciaux sont satisfaits, y compris les prises électriques.
- Créez un plan de mise en place à l'avance : décidez de l'endroit où les projets seront placés. Rendez cette carte accessible à toutes les personnes impliquées.
- Le cas échéant, faites des numéros de table et des marqueurs de projet pour une identification plus facile.
- Si nécessaire, prévoyez un espace réservé aux juges, où ils pourront remplir leurs formulaires.
- Assurez-vous que tout équipement emprunté est retourné rapidement.

QUATRIÈME ÉTAPE : LE GRAND JOUR !

Voici quelques points à retenir pour votre fête scolaire :

- Prévoyez un plan pour la journée.
 - Avez-vous une cérémonie d'ouverture? Si oui, quand commence-t-elle, quel est l'ordre de passage des intervenants, etc.
 - Tous les élèves seront-ils jugés en même temps? Aurez-vous des conférenciers invités ou des ateliers? Aurez-vous une configuration rotative de type «Groupe A, Groupe B»?
 - Envisagez-vous d'avoir une cérémonie de clôture ou de remise des prix? Si oui, quand commence-t-elle, quel est l'ordre de passage des intervenants, etc.
- Ayez quelques personnes à portée de main pour vous aider avec tout ce qui pourrait nécessiter une attention lors de votre fête du patrimoine.
 - Ces personnes peuvent aider à résoudre les problèmes qui surviennent pendant la journée.
 - Si vous avez besoin de tables supplémentaires, de nouveaux câbles de microphone, de quelqu'un pour accueillir un conférencier invité, etc.
- Assurez-vous de vous accorder suffisamment de temps entre les événements pour que les élèves se préparent pour la prochaine activité. Cela vous donne également le temps de résoudre tout problème entre les activités si nécessaire sans retard. Une pause de dix minutes est un bon point de départ. Selon le degré d'élaboration de votre fête, vous souhaiterez peut-être étendre cette pause à vingt minutes.
- Des retards peuvent survenir. C'est tout à fait normal. Même avec une planification stellaire, vous pouvez vous heurter à quelques petits obstacles. Soyez flexible et n'hésitez pas à modifier votre horaire si le besoin s'en fait sentir.

CINQUIÈME ÉTAPE : SÉLECTION POUR LA FÊTE RÉGIONALE

Vous serez informé du nombre de places disponibles pour votre école à la Fête régionale du patrimoine. Quel que soit le système d'évaluation que vous avez utilisé, vous devrez

sélectionner des élèves pour représenter votre école. Ces directives peuvent aider à faire votre sélection :

- choisissez une variété de catégories de projets
- choisissez une variété d'âges et de genres pour les étudiants
- choisissez des projets qui répondront aux critères de prix provinciaux et nationaux.

Pour votre information, voici les prix qui seront décernés à la Foire régionale :

- Vitrine provinciale du patrimoine du Nouveau-Brunswick
- Prix pour les lieux historiques du Nouveau-Brunswick (parrainé par la direction du Patrimoine et des services archéologiques)
- Prix Sainte-Croix 2004 du Nouveau-Brunswick (parrainé par le ministère des Affaires intergouvernementales)
- Prix d'excellence du Musée du Nouveau-Brunswick (parrainé par le musée du Nouveau-Brunswick)
- Prix du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick (parrainé par le Conseil des archives Nouveau-Brunswick)
- Prix du patrimoine sportif du Nouveau-Brunswick (parrainé par le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick)
- Prix en histoire du travail au Nouveau-Brunswick (parrainé par l'Histoire du Travail au Nouveau-Brunswick)
- Prix du ministère des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone (parrainé par le ministère des Affaires autochtones)
- Prix du Comité provincial des commémorations du Nouveau-Brunswick (parrainé par la direction du Patrimoine et des services archéologiques)
- Prix du brigadier Milton F. Gregg, V.C. (parrainé par le Centre Gregg pour l'étude de la guerre et de la société)
- Prix ELLE (parrainé par le ministère responsable de l'Égalité des femmes)
- Médaille d'histoire du Canada et Prix du Jeunes Citoyens (parrainé par la Société Histoire Canada)

Note : Certaines fêtes régionales disposent de prix supplémentaires. Veuillez contacter votre coordinatrice régionale pour plus d'informations.

Nous suggérons fortement que les participants régionaux de votre école soient enthousiastes, courtois, coopératifs et prêts à suivre les instructions. Veuillez vous

assurer que les élèves que vous avez choisis ont accepté d'assister à la Foire régionale du patrimoine pendant l'intégralité de l'événement et suivront le programme d'activités prévu. N'oubliez pas que les bénévoles de la Foire régionale auront des dates limites pour les formulaires d'inscription, et assurez-vous que vos élèves soumettent leurs informations à l'avance.

Veillez également vous assurer que les étudiants que vous sélectionnez pour la Foire régionale savent qu'ils peuvent être choisis pour assister à la Vitrine provinciale en juin. Communiquez clairement ces informations aux parents.

Pour plus d'informations sur le programme des Fêtes du patrimoine au Nouveau-Brunswick, veuillez communiquer avec votre coordonnateur provincial des fêtes scolaires.

Benjamin Broucke

Tourisme, Patrimoine et Culture
Direction des Arts, de la Culture et des Commémorations
Case postale 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
Tel.: 506 429-3316
Courriel : culture@gnb.ca

<http://bit.ly/FetesPatrimoine2021>



Prix du ministère des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone

“En reconnaissance d’une contribution exceptionnelle à la célébration d’un élément de l’histoire, du patrimoine ou de la culture autochtone au Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l’attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
L’élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l’occasion de la Fête régionale.

Critères pour l’attribution du prix :

- Le projet peut être présenté en anglais, en français ou dans une langue autochtone par un élève de n’importe quel niveau scolaire.
- Le projet doit avoir un thème ou une perspective autochtone.
- Le projet doit mettre en valeur l’histoire, le patrimoine ou la culture autochtone.
- L’élève doit manifestement posséder une bonne compréhension du thème autochtone choisi et cela doit se refléter dans son projet.
- L’élève doit utiliser dans son projet des ressources qui expriment de façon exacte et appropriée des perspectives autochtones.
- L’élève doit faire preuve d’enthousiasme et de réflexion à l’égard du sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère des affaires autochtones.

L’école du lauréat recevra un trophée commémoratif attrape-rêves (prêté pour une période d’un an).



Prix du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance de l'excellence en recherche archivistique”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères pour l'attribution du prix :

- Le projet doit porter sur le Nouveau-Brunswick, la région de l'Atlantique ou le Canada.
- L'élève doit démontrer qu'il distingue les ressources primaires et les ressources secondaires.
- L'élève doit présenter un projet comportant des œuvres originales et des citations.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du Conseil des archives Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



**Le Nouveau-Brunswick se souvient :
Prix du Comité provincial des commémorations
du Nouveau-Brunswick**

“Célébrons le passé, le présent et le futur du Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le patrimoine du Nouveau-Brunswick dans un contexte canadien et raconter l'histoire de :
 - la commémoration d'un événement, d'une localité ou d'une personne ;
 - comment cette commémoration reflète l'histoire, les aspirations et les traditions démocratiques de la population des Néo-brunswickois ;
- L'élève démontre une compréhension très claire du concept de la pensée historique, la « [pertinence historique](#) » ;
- L'élève manifeste un grand désir de se renseigner sur le patrimoine du Nouveau-Brunswick et du Canada ;
- L'élève fait preuve d'une grande détermination et de beaucoup de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



Prix ELLE

“Equality, Liberty / Liberté, Égalité”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

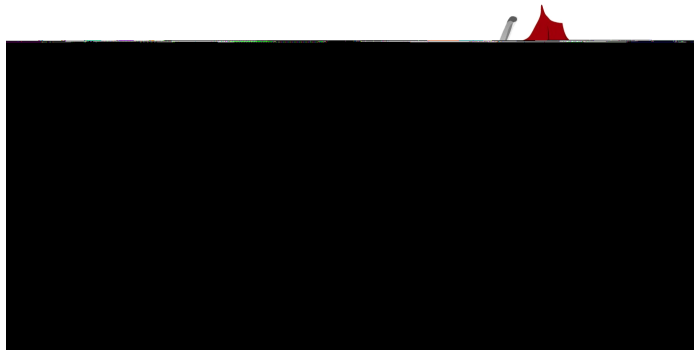
Critères d'attribution du prix :

- Le thème a trait à l'histoire des femmes du Nouveau-Brunswick et vise à mettre en évidence un aspect de la vie des femmes, leurs réalisations individuelles ou collectives ou leurs luttes individuelles ou collectives pour l'égalité ou la libération.
- Le projet se caractérise par l'originalité du sujet choisi, de l'approche ou de l'analyse.
- Le projet nous fait partager les réflexions et les expériences des femmes ou des groupes de femmes qui ont été au cœur des événements historiques présentés.
- Le projet s'appuie sur des recherches approfondies et présente les dates et faits historiques importants pour la compréhension des événements historiques.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère responsable de l'Égalité des femmes.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



Prix du brigadier Milton F. Gregg, V.C.

“Le Nouveau-Brunswick et l’expérience de la guerre”

Le Centre Gregg, qui dirige l’étude de la guerre et de la société à l’Université du Nouveau-Brunswick, est heureux de parrainer un prix au nom d’un éminent soldat, éducateur et homme d’État, Milton Fowler Gregg. Ce prix sera remis dans le cadre de la Fête régionale du patrimoine et sera accordé au meilleur projet portant sur le thème général « Le Nouveau-Brunswick et l’expérience de la guerre ».

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l’attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L’élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l’occasion de la Fête régionale.

Critères d’attribution du prix :

- Le projet doit porter sur un aspect du mandat du Centre, qui consiste à étudier « les causes, le cours ou les conséquences » des conflits armés, allant du champ de bataille au front intérieur, en passant par le legs de la guerre.
- Le projet doit porter sur un thème nettement néo-brunswickois ou faire ressortir le rôle des Néo-Brunswickois dans des événements d’ordre national ou international.
- Le projet doit révéler un haut degré d’enthousiasme à l’égard de l’apprentissage.
- Le projet doit être présenté de façon créative.
- La recherche historique du lauréat doit témoigner d’une démarche sérieuse, déterminée et créative.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du Centre Gregg pour l’étude de la guerre et de la société.

L’école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d’un an).



Prix en histoire du travail au Nouveau-Brunswick

“Reconnaître la place des travailleurs au Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le projet doit porter sur un sujet lié à l'histoire du travail ou des travailleurs comme élément du patrimoine néo-brunswickois.
- Le projet doit mettre l'accent sur des gens (des groupes ou des particuliers), des activités (locales ou provinciales), des organismes (petits ou grands) ou des lieux (au Nouveau-Brunswick) qui font la lumière sur l'histoire des travailleurs dans la province.
- Le projet doit montrer une utilisation de ressources pertinentes et présenter des résultats de recherche de façon attrayante pour les autres élèves et les membres du public.
- L'élève doit avoir montré de la débrouillardise et de l'enthousiasme dans son étude de la place du travail et des travailleurs dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau de l'Histoire du Travail au Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).

** Les étudiants sont encouragés à utiliser le site Web de l'histoire du travail au Nouveau-Brunswick (<https://archives.gnb.ca/lhtnb/>) pour développer leurs projets.



Prix pour les lieux historiques du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance des lieux historiques du Nouveau-Brunswick”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le patrimoine du Nouveau-Brunswick et il doit raconter l'histoire d'un lieu historique de la communauté de l'élève.
- Le projet doit illustrer un lieu historique de la communauté de l'élève.
- L'élève doit manifester un degré élevé d'enthousiasme pour les lieux historiques et patrimoniaux du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve d'une grande détermination et de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).

** Les élèves sont encouragés à utiliser le Répertoire des lieux patrimoniaux du Nouveau-Brunswick et/ou le Registre canadien des lieux patrimoniaux pour élaborer leurs projets :

<https://www.rhp-rlp.gnb.ca/PublicSearch.aspx>

<https://www.lieuxpatrimoniaux.ca/>



NEW BRUNSWICK MUSÉE DU
MUSEUM **NOUVEAU-BRUNSWICK**

Prix d'excellence du Musée du Nouveau-Brunswick

“Reconnaître le dévouement et la passion pour le patrimoine néo-brunswickois”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le thème du projet doit avoir un lien avec le Nouveau-Brunswick (histoire naturelle, culturelle ou artistique).
- Le projet doit illustrer une passion personnelle et un engagement individuel envers le patrimoine néo-brunswickois.
- L'élève doit manifester un degré élevé d'enthousiasme pour le patrimoine du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve d'originalité et d'initiative dans l'élaboration de son projet.
- L'élève doit faire preuve d'une grande détermination et de dévouement dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du musée du Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



Prix Sainte-Croix 2004 du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance de la rencontre de deux mondes en 1604”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le projet doit mettre en évidence :
 - l'héritage bilingue du Nouveau-Brunswick, ou
 - le rôle de l'Île Sainte-Croix dans l'histoire du Canada, ou
 - le rôle des Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkatiyik dans l'édification du Nouveau-Brunswick et du Canada, ou
 - le 400^e anniversaire de l'Acadie et de la présence française en Amérique du Nord, ou
 - un aspect de l'histoire de l'immigration au Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit manifester un degré d'enthousiasme élevé dans l'étude du patrimoine et de la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve de dévouement et d'une grande détermination dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère des Affaires intergouvernementales.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



Prix du patrimoine sportif du Nouveau-Brunswick

“Place aux héros”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le projet doit porter sur le patrimoine sportif et montrer un lien avec l'histoire du sport au Nouveau-Brunswick vu les héros célébrés par le Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.
- L'élève fait preuve d'un grand enthousiasme pour la découverte du patrimoine sportif.
- L'élève a montré de la détermination et du dévouement dans ses recherches à cet égard.
- L'élève a utilisé de façon créative des photos de famille, des articles de journaux, des interviews enregistrés, d'autres médias et les ressources du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.
- Le projet est fondé sur des recherches fiables et présente les dates et faits historiques importants pour aider à la compréhension du sujet.
- Le projet reflète une certaine originalité et inclut des citations.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).



Vitrine provinciale du patrimoine du Nouveau-Brunswick

La Fête provinciale du patrimoine est un camp d'histoire non compétitif qui comprend une exposition nationale des projets des élèves. Les élèves et les enseignants de partout au Nouveau-Brunswick font part de leurs histoires aux autres et se renseignent sur d'autres régions de notre pays.

Il importe de choisir le projet et l'élève avec grand soin. Le projet doit être de calibre supérieur et conforme aux directives nationales sur les projets. Les dimensions du projet sont d'importance capitale.

L'élève qui présentera le projet ne doit être choisi qu'après mûre réflexion. L'élève choisi doit être âgé entre 10 et 15 ans et il/elle doit pouvoir suivre des directives, se comporter de manière autonome et s'astreindre à un horaire strict.

La sélection de l'élève qui assistera à la Fête provinciale du patrimoine doit se faire en deux étapes. À la première étape, un comité de juges ou jury est chargé d'examiner les projets. La deuxième étape de la démarche nécessite la participation d'un comité formé dans la région pour chaque Fête régionale du patrimoine. Ce comité étudie les recommandations des juges et fait la sélection finale.

Pour faciliter ces interventions, tous les projets doivent être inscrits avant la tenue de la Fête régionale du patrimoine (formulaire sur le site Web « Inscription du projet de l'école », à remplir par chaque école ou salle de classe participante) et on doit indiquer clairement si le projet peut être retenu en vue de la Fête provinciale du patrimoine. Un formulaire de consentement parental signé doit être fourni pour chaque élève qui désire être considéré comme participant à la Fête provinciale du patrimoine (formulaire sur le site Web).

Critères d'admissibilité :

Un projet sera attribué par Fête régionale du patrimoine. Les projets collectifs sont aussi admissibles.

- Le projet doit porter sur l'histoire, la géographie ou le patrimoine du Canada et intégrer des travaux de recherche entrepris par les participants. Le projet peut traiter d'une période en particulier ou d'un thème s'échelonnant sur plusieurs années.
- Les élèves peuvent travailler en équipe ou individuellement.
- Le projet doit être accompagné d'une recherche écrite effectuée par un élève.
- Le projet doit être prêt à être exposés et doit avoir les dimensions maximales suivantes : 80 cm de largeur, 150 cm de longueur et 100 cm de hauteur.
- L'élève peut recevoir ce prix seulement une fois durant toutes ses années de participation aux fêtes du patrimoine.
- Les lauréats de ce prix peuvent recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Le lauréat de ce prix recevra :

- une invitation à participer à la Vitrine provinciale en juin, où l'élève sera présenté avec une médaille provinciale par l'honorable lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick ;
- une reconnaissance sur le site web des fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick.



FÊTES DU
PATRIMOINE
DU CANADA | CANADA'S
HERITAGE
FAIRS



JEUNES CITOYENS 2021

Informations pour les parents, les enseignants et les coordonnateurs

À propos de Jeunes Citoyens

Le programme Jeunes Citoyens met l'accent sur la vie citoyenne et complète les Fêtes du patrimoine, un événement annuel où des élèves présentent le fruit de leurs recherches sur de grands personnages canadiens et des événements marquants de notre histoire. Les participants au programme Jeunes Citoyens produisent une courte vidéo sur le sujet de leur projet de la Fête du patrimoine, prenant la forme d'un reportage ou d'un documentaire. Les vidéos des élèves sont ensuite diffusées en ligne et les Canadiens seront invités à les visionner afin de déterminer leurs favorites.

Choix des participants

Nous avons alloué à chaque province et territoire un certain nombre de places, en fonction de leur intérêt et de leur participation passée au programme Jeunes Citoyens. Les responsables des Fêtes du patrimoine régionales ou provinciales devront sélectionner les élèves participants. Notez que les projets de création vidéo en équipe ne seront pas considérés pour le programme. Chaque vidéo devra avoir été réalisée par un seul élève.

Les participants doivent :

- être des élèves de la 4e à la 9e année (sec. 3) (ou être âgés de 10 à 16 ans) ;
- participer au programme des Fêtes du patrimoine ;
- réaliser un projet dans le cadre de la Fête du patrimoine portant sur l'histoire du Canada ;
- travailler seuls – les projets en équipe ne sont pas admissibles ;
- disposer d'une caméra et d'un ordinateur ;
- créer une vidéo de 3 à 4 minutes sur leur sujet de la Fête du patrimoine ;
- respecter la date butoir du projet, telle qu'établie par Histoire Canada et les responsables des fêtes régionales du patrimoine ;



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



HUDSON'S BAY
INCORPORATED 2 MAY 1670



- produire leur vidéo dans l'une des deux langues officielles – les productions dans d'autres langues demeurent admissibles, dans la mesure où elles contiennent des sous-titres dans l'une des deux langues officielles.

Les participants devraient :

- posséder des aptitudes solides dans les domaines de la communication et de la présentation ;
- être enthousiastes et passionnés par leur sujet ;
- être accompagnés par un professeur ou un mentor qui les aidera à réaliser le projet ;
- avoir la maturité pour voyager à Ottawa en compagnie d'un chaperon désigné par la Société Histoire Canada dans l'éventualité où le participant est choisi comme lauréat du programme.

Une fois choisis, les participants recevront la trousse de l'élève d'Histoire Canada, qui contient ce qui suit :

- le formulaire d'inscription de l'élève au programme Jeunes Citoyens
- le formulaire d'autorisation de l'élève et de diffusion
- le guide de participant
- une copie des critères d'évaluation
- une copie du formulaire d'autorisation d'entrevue

Les coordonnateurs des Fêtes devront s'assurer d'envoyer les documents suivants à Histoire Canada. Les formulaires devraient préférablement être digitalisés et envoyés à l'adresse suivante : JeunesCitoyens@histoirecanada.ca. Ils peuvent également être transmis au besoin par télécopieur au 204 988-9309.

- Inscription de l'élève au programme Jeunes Citoyens
- Formulaire d'autorisation de l'élève et de diffusion
- Les élèves doivent également fournir une photographie et des renseignements supplémentaires sur leur projet au moyen du formulaire en ligne : HistoireCanada.ca/InscriptionJC



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

